



**Front d'action
populaire en
réaménagement
urbain**

Bilan 1998-1999

Une dénonciation sans précédent de la crise du logement

Document du 19^e Congrès du FRAPRU
11 au 13 juin 1999
Saint-Augustin-de-Desmaures

L'année qui se termine a été marquée par la plus importante campagne de toute l'histoire du FRAPRU. Avec la sortie du [*Dossier noir sur le logement et la pauvreté*](#) et toutes les activités organisées autour de celui-ci, nous avons effectué la plus efficace dénonciation de la crise du logement menée à l'échelle du Québec depuis longtemps.

Le *Dossier noir* a eu un impact en raison de la triste réalité qu'il révèle, soit une aggravation catastrophique de la crise du logement. En cinq ans, le nombre de ménages locataires consacrant plus de 50 % de leur revenu au loyer a augmenté de 41 %.

Pour faire face à cette crise, nous avons entrepris de réclamer la mise en place d'un Grand chantier de logement social permettant la réalisation de 8 000 logements par année. Cette demande a été largement appuyée par plus de mille groupes, par des dizaines de personnalités, mais d'abord et avant tout par les mal-logéEs qui se sont mobilisés en nombre croissant dans une quantité toujours plus grande de villes et de quartiers.

Nous ne visions pas à obtenir ce Grand chantier dès cette année. Nous savons que notre demande nécessite un investissement majeur de la part des gouvernements, ce qui va à contre-courant de leur tendance. À Ottawa c'est l'impasse totale. À Québec, nous avons réussi à éviter un tel écueil en forçant le Parti libéral du Québec, qui a frôlé le pouvoir, à au moins s'engager à reconduire AccèsLogis. Bien que démontrant une certaine volonté d'accroître l'aide aux mal-logéEs, le gouvernement péquiste est quant à lui loin de reprendre notre demande.

Le Grand chantier de logement social, on y tient ! Et parce qu'on y tient, il faut faire le point sur l'année qui se termine, évaluer nos forces et nos faiblesses pour pouvoir établir des stratégies qui nous permettront d'avancer dans notre lutte.

La lutte pour un Grand chantier de logement social

Une tournée très efficace

Le 15 octobre 1998, à Montréal, le FRAPRU procédait au lancement national de son troisième *Dossier noir sur le logement et la pauvreté*. Avec la collaboration des groupes membres participants et associés et de plusieurs groupes alliés, il organisait par la suite une tournée de presque toutes les régions, afin de faire ressortir l'ampleur de cette crise du logement vécue partout au Québec.

Jamais avait-on pu constater une telle proportion des ménages locataires qui consacrent plus de la norme gouvernementale de 30 % de leur revenu au loyer, ni un tel nombre de locataires qui y engouffrent la moitié de leur revenu.

Des lancements ont eu lieu dans **vingt-neuf** villes différentes et dans **huit** quartiers de Montréal. Dans la majorité des cas, la couverture médiatique a été bonne, excellente même dans plusieurs endroits (Saguenay, Mauricie, Villeray, Parc Extension, Hochelaga, Sherbrooke, Granby, Montmagny, etc.).

Ces interventions ont été bien couvertes et notre message a bien passé. Les médias ont largement véhiculé notre analyse des causes de la crise du logement soit l'appauvrissement des locataires et le retrait du fédéral, de même que notre solution : la mise en place d'un Grand chantier de logement social.

Plusieurs groupes ont vu le *Dossier noir* comme un outil pour développer leur intervention. Le lancement organisé par l'Association des locataires de Sherbrooke, en pleine campagne électorale municipale, en octobre, lui a permis non seulement de se faire remarquer en cette occasion, mais aussi d'avoir un impact durable toute l'année. Encore récemment, il s'est servi du *Dossier noir*, lors de deux sorties publiques très efficaces, soit une conférence de presse, le 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale des femmes, et une mobilisation bruyante, lors d'une visite de la ministre responsable de l'Habitation, Louise Harel, à Sherbrooke.

Au Saguenay, Loge m'entraide s'est servi du *Dossier noir* pour se faire connaître dans les groupes et réussir une percée remarquable et répétée dans les médias.

Dans certaines régions, le *Dossier noir* a été utilisé publiquement plus d'une fois. Loge m'entraide l'a lancé à Chicoutimi et quelques mois plus tard à Alma. Quant au Comité logement de Trois-Rivières, il l'a fait dans cette ville, puis à Louiseville. Ces deux groupes, comme l'Association des locataires de Thetford-Mines et les groupes de Montréal, ont de plus procédé avec succès à la remise des vieux bas de Noël vides à leur(s) député(s), dont Lucien Bouchard.

Un appui jamais vu

Il faut souligner la collaboration active à notre campagne d'une dizaine de regroupements nationaux des mouvements populaire et féministe qui ont accepté d'envoyer le *Dossier noir* et la déclaration dans leur réseau. Parmi ceux-ci, soulignons la FLHLMQ, qui a récolté une centaine d'appuis, ainsi que l'R des Centres de femmes et le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation, d'où sont venus des dizaines d'appuis. Des représentantes de l'R des Centres de femmes ont aussi participé de façon active à nos manifestations.

Bien sûr, pour certains, cet appui n'en est qu'un parmi d'autres. Pour un grand nombre d'autres, il s'agit par contre d'une cause qui leur tient à coeur, dont ils s'informent et dans laquelle ils s'impliquent à leur façon.

La présence du Grand chantier dans les demandes québécoises et canadiennes de la Marche des femmes de l'an 2000 est un résultat important de notre travail. Elle est une manifestation de plus de l'appui à notre demande. Les résultats de la consultation menée auprès de 3000 personnes par le Collectif pour un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté en représentent une autre démonstration, le logement se retrouvant en première place parmi les problèmes soulevés.

L'appui de quelque 70 personnalités à notre demande est aussi une première. Même si elle a été initiée sur le tard et n'a été le fait que de quelques groupes et personnes, cette démarche a permis d'aller chercher des signatures importantes, une percée significative étant notamment faite dans le monde de la chanson québécoise. Le salon du Grand chantier de logement social, organisé en face du Palais des congrès de Montréal, au moment des assises de l'Union des municipalités du Québec, le 7 mai, a permis d'ajouter plusieurs signatures d'élus municipaux.

Dans le bilan de l'an dernier, nous écrivions : « *Fondamentalement, au-delà des problèmes d'orientation et de stratégie, la lutte pour de nouveaux programmes de logements sociaux semble poser un problème d'adhésion* ».

Les résultats obtenus cette année dans la construction d'un rapport de force en faveur de notre demande d'un Grand chantier a permis de renverser cette tendance.

On peut dorénavant parler d'un mouvement en faveur d'un Grand chantier de logement social, à l'échelle de la société québécoise. Il est petit, à consolider, mais il est réel.

Une faiblesse : la concrétisation locale du Grand chantier

Malgré le succès obtenu, certains groupes ont été timides dans l'utilisation publique des résultats de la campagne d'appui. Pourtant, la demande d'un Grand chantier n'était pas une campagne qui se terminait le 11 mars...

Peut-être en lien avec cette lacune, peu de groupes se sont déterminés des objectifs locaux pour incarner la demande d'un Grand chantier comme nous l'avions décidé l'an dernier, lors du Congrès : « *Qu'à l'intérieur de sa revendication d'un Grand chantier, le FRAPRU et ses groupes membres chiffrent clairement leurs objectifs au niveau national et local* ».

Une première difficulté dans la détermination d'objectifs locaux tient au fait que la réalisation de logements sociaux se résume présentement au programme AccèsLogis. Demander plus d'unités que ce qui est prévu pour son quartier, sa ville ou sa région dans AccèsLogis semble peu concret.

La permanence n'a par ailleurs pas outillé les groupes pour les aider à se donner des objectifs locaux, ce qui n'est pas si facile.

De plus, certains groupes qui avaient adopté des objectifs locaux ne sont pas parvenus à les porter dans la pratique.

L'intervention durant la campagne électorale

En plus d'intervenir sur son propre terrain avec le *Dossier noir sur le logement et la pauvreté* et la campagne d'appui, le FRAPRU a aussi dû se manifester sur celui des autres. Ce fut notamment le cas avec la campagne électorale de l'automne 1998. Même si la plus importante intervention du FRAPRU a été organisée devant la permanence nationale du Parti québécois, à Montréal, c'est pourtant vers le Parti libéral du Québec et son chef Jean Charest qu'il a investi le plus gros de ses efforts.

Ce choix était justifié. Le rapport Ryan publié au printemps 1998 ramenait au premier plan la nécessité d'une harmonisation à la baisse de l'aide au logement. Ryan préconisait un nivellement du soutien accordé aux locataires de logements sociaux, qui payent 25 % de leur revenu en loyer, avec celui obtenu par les bénéficiaires de l'allocation-logement qui consacrent de 40 % à 55 % de leur revenu en loyer. Quant au développement de nouveaux logements sociaux, le rapport rédigé sous la direction de l'ancien ministre responsable de l'habitation n'en disait pas un mot.

Il a fallu beaucoup d'efforts pour obliger le PLQ à s'engager à maintenir AccèsLogis : manifestation de 200 personnes devant la permanence nationale du PLQ en mai ; rencontre avec Jean Charest ; visite guidée de logements sociaux avec lui dans Pointe St-Charles ; représentations locales ; vigile quotidienne devant la permanence nationale du PLQ durant les élections ; action tintamarre lors d'un rallye monstre du PLQ à Châteauguay...

Tout ça pour AccèsLogis, peut-on dire, et ce, alors que le PLQ n'a même pas pris le pouvoir.

Oui, mais Charest a frôlé ce pouvoir et, sans engagement, nous serions revenus au développement zéro en terme de logements sociaux. Ce fut exigeant, mais nos efforts face au PLQ étaient nécessaires.

Pour faire une comparaison, l'absence de pression du mouvement populaire face aux positions du PLQ en matière de financement des organismes communautaires aurait été lourde de conséquences, advenant l'élection de Charest. Le rapport Ryan, rappelons-le, proposait une règle où, pour chaque dollar de financement gouvernemental, les groupes auraient été tenus de trouver un dollar en autofinancement.

Même défaits, Jean Charest et le PLQ continuent par ailleurs à jouer un rôle d'avant-garde dans la « lutte » pour la réduction des impôts. Leurs dénonciations de la pauvreté, de la détérioration des services de santé sont parfois convaincantes, mais leur pression pour la réduction des impôts ne fait qu'aggraver la situation.

Un bilan de l'intervention durant la campagne électorale ne serait pas complet sans parler du plus important engagement électoral obtenu de la part du PQ : celui de ne pas augmenter les loyers dans les 85 000 logements soumis au règlement de location et ce, pour toute la durée du mandat du gouvernement péquiste.

Cet engagement est majeur. Le danger de hausse des loyers a, à de multiples reprises au cours des dix dernières années, accaparé une large partie des énergies du FRAPRU. Il s'agit aussi d'un recul marqué de la part du gouvernement péquiste qui, dans son Plan d'action en habitation de mars 1997, indiquait son intention de faire passer les loyers des locataires de logements sociaux à 30 % du revenu. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

De l'eau au moulin... pour les partisans du privé

En réussissant, par l'ensemble de ses interventions, à démontrer l'ampleur de la crise du logement et l'insuffisance flagrante du développement actuel, le FRAPRU a paradoxalement contribué à augmenter la pression en faveur d'autres solutions que le logement social. Des formules passant par le privé regagnent en popularité, face à l'aggravation de la crise du logement. C'est le cas de l'allocation-logement dont certains organismes souhaitent l'élargissement et du Supplément au loyer privé. Dans ce dernier cas, le Parti québécois s'est engagé à ajouter 3000 unités durant le mandat qu'il vient d'amorcer.

Trois pistes de travail peuvent nous permettre de contrer cette pression en faveur d'autres formules et intensifier celle pour du logement social.

- Les problèmes rencontrés avec AccèsLogis doivent être solutionnés, de manière à ce que des logements se réalisent dans toutes les régions. Promouvoir un Grand chantier quand le seul programme de logement social existant fonctionne difficilement est une embûche majeure à notre cause.
- Notre demande pour d'autres programmes qu'AccèsLogis doit être précisée.
- Des demandes locales doivent être développées pour incarner le Grand chantier dans des villes et des quartiers.

La réponse gouvernementale

Notre lutte pour un Grand chantier en est une à long terme. Nous ne visions pas à obtenir des gains, dès cette année. Nous avons cependant eu des « réponses ».

Ottawa : l'impasse totale

Pour mettre en place un Grand chantier de logement social, une contribution majeure du gouvernement fédéral est fondamentale. Le fédéral demeure le principal palier de gouvernement, avec son pouvoir d'imposer et de dépenser.

De nombreuses pressions ont eu lieu pour dénoncer le rôle du fédéral dans la crise du logement et son absence totale d'aide à la réalisation de logements sociaux. Les élus de la ville de Toronto, la Fédération canadienne des municipalités, des groupes de l'Ontario se sont enfin réveillés et ont réclamé une intervention du fédéral.

Avec le *Dossier noir* et le [rapport de l'ONU](#), le FRAPRU et ses groupes ont continué leur travail de pèlerins pour demander une implication d'Ottawa. Nous avons la foi, parce que c'est nécessaire, mais nous manquons de conviction. C'est sur le tard et sans la batterie de moyens nécessaires à une véritable campagne que le FRAPRU est intervenu avant le budget Martin de février 1999. Il y a des raisons à ce manque de conviction. **Ottawa n'a pas investi un sou pour réaliser des logements sociaux permanents, depuis maintenant plus de cinq ans.**

Ce sera encore le cas à l'avenir, le ministre des Finances, Paul Martin, n'ayant prévu aucun investissement pour le logement social, dans son dernier budget. De plus, les négociations sur le transfert vers le Québec de la responsabilité de l'habitation n'ont pas avancé d'un iota. Ottawa ne veut rien entendre des revendications du Québec qui veut une part plus équitable des fonds fédéraux. Le gouvernement péquiste, lui, ne met pas de pression pour appuyer ses demandes.

L'idée d'un Front commun, lancée par le FRAPRU, n'a pas avancé, le gouvernement péquiste la fait sienne mais ne fait rien. Le Parti libéral de Jean Charest, lui, ne veut rien savoir. **Notre stratégie face à Ottawa est dans une impasse totale.**

Québec : une certaine volonté d'accroître l'aide aux mal-logés, mais...

La réponse gouvernementale de Québec est plus mitigée. Tout en ne niant pas les besoins, le gouvernement ne s'engage pas à augmenter l'aide à la réalisation de logements sociaux.

Dans ses engagements électoraux, le PQ a promis d'accroître l'aide aux mal-logés, mais par le financement, durant son mandat, de 3000 unités de supplément au loyer privé. Il a aussi affirmé qu'« un gouvernement du Parti québécois continuera de réclamer le rapatriement de la juste part des dépenses pour l'habitation sociale et, conséquemment accroîtra l'aide gouvernementale au logement social ». Il faut rappeler que le gouvernement péquiste est très élastique dans sa définition du logement social, allant jusqu'à y inclure toute forme d'aide aux logements : rénovation privée, allocation-logement, supplément au loyer privé, etc.

Une lutte exigeante

Le bilan de la dernière année nous rappelle clairement les caractéristiques de la lutte que nous avons amorcée, il y a plus d'un an, avec notre demande de Grand chantier de logement social.

Non seulement s'agit-il d'une lutte à long terme, mais il s'agit aussi d'une lutte offensive, comme le mouvement populaire a un peu perdu l'habitude d'en mener dans les dernières décennies. Comme nous l'indiquions dans notre histoire des vingt ans du FRAPRU, celui-ci a souvent excellé dans les luttes défensives, étant à son meilleur quand il s'agissait de parer les coups. La lutte pour un grand chantier est d'un autre ordre. Elle se déroule sur notre propre terrain, à partir de notre propre calendrier. Nous ne devons plus réagir à des politiques décidées par d'autres, mais forcer ces derniers à réagir à nos demandes.

Ce ne sera pas facile, notre demande de Grand chantier est ambitieuse dans le contexte actuel. Revendiquer des investissements d'au moins 300 millions \$ par année est pour le moins à contre-courant des tendances actuelles des gouvernements.

La lutte pour un Grand chantier représente un défi exigeant, mais aussi stimulant... et combien nécessaire face à l'aggravation dramatique des problèmes de logement décrite dans notre *Dossier noir*.

AccèsLogis : un acquis fragile

L'existence du programme AccèsLogis représente un élément positif, résultat d'une victoire arrachée après des années de lutte.

Ce programme permet la réalisation de logements coopératifs et sans but lucratif. Des projets bien réels ont été acceptés. Certains sont déjà habités. À Hull, l'OSBL Mon chez-nous permet à 24 ex-chambres d'avoir un logement permanent. À Montréal, de nombreux projets seront livrés dès cet été. 914 unités sont attribuées pour les deux premières années et la ville planifie déjà la réalisation des 500 unités de l'an 3. À Québec, des logements coopératifs ont été ou seront réalisés dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sauveur où le FRAPRU compte des groupes-membres. Des projets se réaliseront également à Châteauguay et Valleyfield, grâce au travail de nos membres.

Développement inégal = danger

Le rythme de réalisation est cependant lent et son niveau très inégal.

Cela crée un problème majeur, sans précédent dans le développement de logements sociaux. Aucun logement ne sera réalisé dans plusieurs régions et dans des dizaines de villes importantes. En même temps, à Montréal, 500 unités devraient voir le jour, par année. Ce développement inégal du logement social a des conséquences graves :

- Il menace le programme à court terme. Québec maintiendra-il longtemps un programme qui ne se livre que dans une dizaine de villes ? Ne sera-t-il pas tenté de sauter une année de programmation et d'économiser du même coup 43 millions \$?
- L'absence de réalisations concrètes de logements sociaux dans plusieurs villes et régions y créera un sérieux problème au niveau de la promotion de cette formule. Comment défendre la nécessité du logement social et demander un Grand chantier dans des coins où le seul programme existant est incapable de fonctionner ?

Le principal problème : l'implication du milieu

Le principal obstacle à la livraison d'AccèsLogis est l'implication financière du milieu. Pour qu'un logement se réalise dans une ville, le milieu, en particulier les municipalités, doivent y investir au moins le tiers de la subvention accordée par le gouvernement québécois.

C'est loin d'être un mauvais investissement pour les villes. En contribuant 10 000 \$ ou plus par logement, celles-ci permettent un investissement en construction et/ou en rénovation pouvant aller jusqu'à 60 000 \$ par logement du gouvernement québécois et des locataires (via l'hypothèque). C'est du travail et de l'investissement dans la collectivité.

Les municipalités rentrent dans leur argent avec l'augmentation des taxes en sept, dix ou quinze ans, tout en améliorant le stock de logements de leur ville et les conditions de vie des locataires.

Beaucoup s'y refusent pourtant. Certaines villes se sont impliquées dans le programme, mais, outre Montréal, seulement quelques-unes ont annoncé une implication sur plusieurs années dans le volet 1, comme Québec, Châteauguay, St-Jean et Valleyfield. La plupart ont refusé ou n'ont démontré aucun intérêt.

Il est important d'en comprendre les raisons. Il est tout aussi important de bien saisir pourquoi une ville comme Montréal, dirigée par une administration qui n'est pas renommée pour ses prises de position progressistes, elle, a accepté de participer au programme et de demander un plus grand nombre de logements que celui qui lui était initialement réservé dans le programme.

Montréal : minimum 500 logements !

Dès 1997, le FRAPRU a initié une importante lutte à Montréal pour convaincre la ville de s'impliquer dans le programme AccèsLogis. Cette lutte, dans laquelle les groupes logement de Montréal ont beaucoup investi, a pris la forme de manifestations, de dizaines de questions au conseil municipal et aux conseils de quartiers, de rencontres avec les éluEs, d'une campagne de lettres d'appui, d'un concours de dessins d'enfants, d'une large assemblée publique avec tournée de projets, etc. Résultat : Montréal s'est engagée à contribuer à la réalisation de 414 unités dans la première programmation et 500 dans la deuxième.

Mieux encore, le 24 septembre 1998, lors d'un débat organisé par le FRAPRU au début de la campagne électorale municipale, il a non seulement convaincu les quatre principaux candidats à la mairie (Bourque, Doré, Duchesneau et Prescott) d'être tous présents, mais aussi de s'engager à ce que Montréal contribue à la réalisation de 500 unités par année durant leur mandat de quatre ans. Ils acceptaient ainsi un engagement financier de plus de 5 millions \$ par année. Le parti Équipe Pierre Bourque-Vision Montréal, qui fut élu, en a fait un de ses engagements électoraux écrits.

Ce n'est donc pas un hasard ni une bénédiction du ciel, si AccèsLogis donne des résultats à Montréal. C'est en raison du travail acharné qui y a été accompli. Dans un contexte où l'administration municipale arrive difficilement à boucler son budget, la mobilisation l'a obligée à accroître son implication dans le logement social, alors que d'autres services subissaient des compressions importantes.

Pourquoi alors ?

Dans la majorité des autres villes et régions, la réalité est différente.

- Il y a une opposition traditionnelle de nombreuses villes au logement social, qui existait même lorsqu'il n'y avait pas de contribution obligatoire des municipalités.

- De nombreuses administrations, majoritairement dirigées par des Libéraux, sont systématiquement opposées à tout ce qui vient de Québec.
- La facture de 375 millions \$ d'il y a un an et les débats sur le nouveau pacte fiscal de l'an 2000 refroidissent les villes, face à la perspective d'assumer de nouvelles responsabilités, particulièrement en habitation sociale.
- Un défaut de conception du programme fait en sorte que, dans plusieurs villes et régions, la contribution du milieu doit, dans les faits, être de loin supérieure à celle normalement exigée (le tiers de la subvention accordée par la SHQ).
- Le travail de promotion du programme a été très mal fait par la SHQ et le gouvernement. Le programme est fort mal connu, comme nous l'avons constaté dans nos discussions avec beaucoup d'élus, lors du Salon du Grand chantier au Congrès de l'UMQ.
- La promotion de projets par le milieu (GRT, fédérations de coops, groupes logement) est insuffisante. Peu de projets sont réellement présentés aux villes. Nous l'avons aussi vu lors du Salon à l'UMQ, où des élus, qui connaissaient le programme et y étaient intéressés, n'avaient jamais reçu de projets concrets.
- Lorsqu'il y a blocage ou réticence de la ville, le rapport de force pour obtenir la contribution du milieu est souvent insuffisant ou inexistant.

Supplément au loyer : temporaire et en nombre insuffisant

Nous avons remporté un gain important cette année avec l'engagement électoral pris par le PQ de prolonger de cinq à dix ans la durée des suppléments au loyer dans le Programme d'achat-rénovation (PARCO) et AccèsLogis. Gain, parce que, pour les premiers projets du PARCO, l'échéance de cinq ans arrive l'an prochain. Gain aussi parce que cet engagement constitue une reconnaissance par le gouvernement qu'il y avait un problème.

Le FRAPRU se préoccupe de cette question parce que, pour nous, le logement social doit être un droit permanent, pas une aide temporaire. En ce sens, l'engagement électoral, qui demeure à être concrétisé, de prolonger à dix ans le supplément au loyer est un gain, pas une victoire totale. Cette tendance à l'aide temporaire reste. Dix ans, c'est mieux que cinq ans, mais c'est encore temporaire. Signe que cette vision demeure, les 3000 suppléments au loyer privés annoncés sont eux aussi d'une durée de cinq ans.

Le nombre insuffisant de suppléments au loyer par projet, qui est d'un maximum de 40 % des unités, cause aussi de nombreux problèmes. C'est trop peu, particulièrement dans le cas des projets réalisés avec des locataires occupants. Dans la révision actuelle du programme, l'augmentation du nombre de suppléments au loyer par projet est possible.

Les loyers trop élevés, provoqués par l'insuffisance des subventions, représentent un autre problème pour les loyers non subventionnés, particulièrement pour les projets de coops. Les membres se retrouvent avec des loyers très près de ceux du marché et n'ont pas beaucoup d'avantages à s'impliquer. Là encore le problème est reconnu et l'évaluation en cours est capitale.

La lutte à la pauvreté

Même si elle aurait pu se mener dans un contexte transformé par l'atteinte du déficit zéro et la gestion de surplus budgétaires, la lutte à la pauvreté n'a pas avancé au cours de la dernière année.

Au niveau du logement, nous avons mené une campagne majeure, mais dans les autres secteurs, par exemple sur le front de l'aide sociale, on ne peut en dire autant.

Comme organisation nationale, nous tentons de pousser pour que la lutte à la pauvreté soit une priorité et que les impôts soient augmentés plutôt que diminués, de manière à mieux satisfaire les besoins sociaux.

Pour avancer dans cette perspective, nous sommes impliqués dans trois organisations.

Solidarité populaire Québec : rien ne bouge !

Les interventions de SPQ ont encore une fois été insuffisantes cette année. La présentation d'une version québécoise du budget alternatif fédéral et la critique des budgets le jour de leur sortie ont une fois de plus été les éléments « marquants ».

Pourtant, presque tous les secteurs de la société se retrouvent à SPQ : le mouvement syndical au complet et de grands pans des mouvements populaire, féministe et étudiant. Tout le monde aurait avantage à mener ensemble une lutte pour que les choix budgétaires des gouvernements répondent à nos demandes : équité salariale, éducation, services sociaux et de santé de qualité et accessibles, hausse des prestations d'aide sociale, Grand chantier de logement social, médicaments gratuits, etc. Au niveau du discours, tout le monde est d'accord, de la CSN à la Fédération des femmes du Québec.

Dans les faits, c'est bien différent.

- Si tout le mouvement syndical se retrouve à SPQ, ce n'est pas par là que ça passe pour lui. Même au niveau des négociations du secteur public, chaque centrale fait son affaire.

De plus, et plus important encore, les centrales sont piégées par leur discours sur la fiscalité, ayant largement adhéré à la thèse que l'on ne peut hausser les impôts, qu'ils sont déjà trop élevés. Dans cette logique, si les impôts sont trop hauts, alors il faut les baisser. C'est ce que font et feront les gouvernements.

- Sur papier, beaucoup de grands regroupements des mouvements populaire et féministe sont membres de SPQ, mais il y a une faible présence aux réunions et une très faible volonté que les luttes réelles passent par là. Actuellement, le Collectif pour un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté et celui de la Marche des femmes sont les canaux privilégiés d'implication.

SPQ devait déposer le plan d'une importante campagne sur les enjeux budgétaires à son assemblée de juin prochain. À la fin avril, son comité de coordination a décidé de reporter cette assemblée au début octobre, retardant d'autant la mise en place d'une campagne pourtant urgente.

La Marche des femmes : une adhésion prometteuse

L'adhésion du FRAPRU à la Marche des femmes de l'an 2000 contre la pauvreté et la violence ouvre des perspectives intéressantes, tant au niveau du Grand chantier que de l'avancement de nos perspectives globales dans la lutte à la pauvreté.

Les revendications nationales de la Marche pour lutter contre la pauvreté s'insèrent dans une période cruciale au niveau des choix budgétaires. Un défi pour la coalition de la Marche sera de réussir à respecter son propre calendrier, tout en ne laissant pas passer le débat sur la baisse des impôts.

La création d'un Comité femmes au FRAPRU a aussi été une décision importante. Cette structure représente un plus, un lieu d'implication. La participation des femmes de l'extérieur de Montréal représente cependant une difficulté qui devra être surmontée.

Le Collectif pour un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté

Objet d'un long débat en assemblée générale et d'un certain nombre de désaccords dans ses rangs, l'adhésion du FRAPRU au Collectif pour un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté ouvre aussi des perspectives intéressantes d'intervention dans la lutte contre la pauvreté. On y retrouve une volonté d'agir.

L'étape suivante pour le FRAPRU sera de concrétiser dans l'action son adhésion de principe. Les groupes membres devront également s'approprier cet enjeu et s'impliquer dans les démarches régionales visant à faire la promotion du projet de loi, à débattre de son contenu et à développer un rapport de forces suffisant pour forcer le gouvernement à se situer face à celui-ci.

Pour une organisation permanente de lutte à la pauvreté

Sans rien enlever aux démarches de la Marche ou du Collectif, la pertinence d'une organisation permanente de lutte à la pauvreté est toujours aussi criante, mais les conditions sont loin d'être réunies.

Le mouvement populaire et communautaire est globalement très peu impliqué sur les enjeux politiques, préférant souvent se replier sur les services, sur son financement ou sur une vision sectorielle.

Les coalitions ad hoc se créent sur certains enjeux ponctuels, face à certains projets de loi ou certaines réformes.

La maturité suffisante pour accepter de travailler ensemble, de ne pas détenir l'exclusivité du leadership, fait défaut.

L'implosion des coalitions régionales

Dans les suites de l'adoption de la réforme de l'aide sociale, bon nombre de coalitions régionales se sont dissoutes. Dans la région de Montréal, la Coalition pour la survie des programmes sociaux, une coalition permanente de lutte à la pauvreté, s'est aussi sabordée. Dans la grande majorité des régions, les coalitions permanentes de lutte à la pauvreté sont inexistantes ou inopérantes.

Exception remarquable, Solidarité populaire Estrie mène depuis plusieurs années, avec une large adhésion syndicale et populaire, des interventions globales, dans les médias et dans la rue.

Un élément qui va en s'amplifiant est la multiplication des structures régionales auxquelles les groupes logement sont invités à adhérer. Aux Tables régionales du MÉPACQ, s'ajoutent dans certains endroits les Corporations de développement communautaire, les Solidarités populaires régionales, les instances régionales de coalitions ad hoc comme la Marche des femmes, le Collectif pour un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté, etc.

Cette diversité n'est pas en soi une mauvaise chose. Le défi pour un mouvement aussi éclaté est d'être capable de passer à l'action sur des enjeux globaux. Par exemple, à qui revient le rôle de défendre les intérêts de la population à faible revenu dans le débat sur l'utilisation des surplus budgétaires et les baisses d'impôts ? À tout le monde, bien sûr. Mais y a-t-il une voix qui va répondre au patronat, à Bouchard, Chrétien, Landry, Martin et Charest ?

Le rapport du Comité de l'ONU : le Canada et le Québec au banc des accusés !

Le rapport du Comité des droits économiques, culturels et sociaux de l'Organisation des Nations Unies qui critiquait le Canada et le Québec a été un bon outil. La participation du coordonnateur du FRAPRU à la délégation québécoise qui a assisté aux travaux de ce comité en Suisse en novembre a été profitable.

Les critiques sur les dossiers de l'itinérance, du logement, de l'augmentation alarmante du nombre de banques alimentaires, des réfugiés et du salaire minimum ont été utilisées. Plusieurs groupes membres s'en sont servis dans leur discours, Rosemont en a fait un thème, fort apprécié, de son assemblée mensuelle, Hull a organisé une conférence de presse. Le souper-conférence du FRAPRU et la journée d'étude de la Ligue des droits et libertés ont eu une bonne participation.

La brochure [*Le Canada et le Québec au banc des accusés*](#) a été un outil jugé pertinent par les groupes membres. Malheureusement, sa sortie a à peu près coïncidé avec celle du *Dossier noir* et de l'historique du FRAPRU, ce qui faisait beaucoup de revues semblables.

En comparaison avec le rapport précédent, en 1993, le rapport de 1998 a eu un impact plus important au Québec. L'utilité de telles condamnations se situe cependant surtout au niveau de l'argumentation. Elles mettent brièvement les gouvernements dans l'embarras, mais ne sont pas suffisantes et durables pour les forcer à modifier leurs politiques.

Aide sociale : un an de statu quo

Le dossier de l'aide sociale est un dossier où il n'y a pas grand chose à dire. Aucune nouvelle coupure n'a été décidée cette année, aucune bonification significative des chèques non plus. Le projet de règlement concrétisant les principes de la loi 186 adoptée en juin 1998, comme la saisie des chèques des prestataires condamnés pour non-paiement, n'a toujours pas été adopté. L'application de ces principes ne se fera pas avant l'automne 1999. C'est du temps de gagné.

La diminution du nombre de prestataires due à la reprise économique a entraîné des dépenses moins élevées que prévues dans les Crédits présentés au printemps 1998. Aucune amélioration du régime ne s'en est pourtant suivie et, ce qui est encore plus regrettable, il n'y a pas non plus eu de lutte globale en ce sens, par exemple pour une bonification des prestations ou encore l'abolition de la coupure pour partage de logement.

L'état de notre organisation

Un membership record

Pour une deuxième année consécutive, le nombre de membres du FRAPRU atteint un niveau record avec **65** groupes membres.

Groupe membres participants : une participation réelle croissante

Que ce soit au niveau des assemblées générales ou encore plus au niveau des campagnes d'appui et des mobilisations, le niveau d'implication des groupes membres participants a grandement augmenté cette année, alors qu'il atteint le nombre record de 24 groupes.

Sans être exhaustif, il faut souligner le développement de notre lutte à Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, Châteauguay, Beauharnois, dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sauveur à Québec, ainsi que dans plusieurs quartiers de Montréal : Côte-des-Neiges, Rosemont, Villeray et Parc Extension. Il faut aussi remarquer le départ fulgurant des activités de Loge m'entraide au Saguenay-Lac St-Jean.

La contribution exceptionnelle et persistante à notre lutte du POPIR Comité logement de St-Henri, à Montréal, mérite également d'être soulignée. Le POPIR est présent en nombre dans toutes les actions, tout en étant au cœur de la logistique des actions : construction des maisons, service d'ordre, etc. Cette contribution profite à tout le monde.

Dans la majorité des autres groupes, la participation aux activités du FRAPRU s'est maintenue.

Au total donc, notre rapport de force s'est largement accru, particulièrement hors de la ville de Montréal.

Cette adhésion est réelle, les groupes veulent du logement social. Le fait d'être financé soutient la lutte, mais ne la crée pas. Ce n'est pas la subvention de la SHQ qui achète la combativité des groupes, les persuade à se dépasser en mobilisation, en recherche d'appuis, etc.

Finalement, il faut **remercier** les groupes membres qui ont apporté une contribution financière aux actions du FRAPRU. **Cette contribution est fondamentale pour maintenir notre rapport de force.** Sans ce soutien financier, nous n'aurions pu organiser trois manifestations nationales, depuis notre dernier congrès. Il est important que tous les groupes-membres prennent conscience de cette nécessité.

Développement : un potentiel important... des moyens limités

Le développement exemplaire des activités des comités logement que nous avons contribué à créer à Trois-Rivières et Chicoutimi démontre clairement le bien-fondé de ces initiatives. La création de ces groupes a fait avancer la lutte pour le droit au logement au Québec. Ces régions ont maintenant des groupes qui défendent les droits des locataires, interviennent et mobilisent pour le logement social, participent aux campagnes du FRAPRU, etc... le tout avec des moyens plus que modestes.

Un autre comité est à se mettre sur pied à Rimouski et la tournée du *Dossier noir* a démontré un intérêt réel de la part de groupes et de locataires de plusieurs villes à créer des comités. Les ressources pour le faire sont cependant insuffisantes.

Le choix collectif que nous avons fait d'investir dans la création de groupes a renforcé notre rapport de force. La perspective du développement doit demeurer centrale et doit faire l'objet d'une lutte visant à obtenir le financement suffisant pour le permettre.

Groupes membres associés : plus nombreux et plus variés

Le nombre de groupes membres associés atteint aussi un sommet, avec l'adhésion de 40 organismes locaux, régionaux et nationaux. La plus récente et fort importante adhésion est celle de *L'R des Centres de femmes du Québec*.

Parmi les groupes membres associés, on retrouve la majorité des groupes de ressources techniques, des Fédérations de coops, la Fédération des OSBL en habitation de Montréal, mais aussi un nombre grandissant de groupes n'intervenant pas principalement sur le logement : groupe de personnes assistées sociales, syndicats et, surtout, groupes de femmes.

L'implication active dans notre lutte des groupes membres associés s'est aussi développée cette année. Plusieurs GRT associés au FRAPRU ont eu une bonne collaboration au niveau de l'organisation du lancement local du *Dossier noir* : Saint-Jean, Baie-Comeau, et Montmagny. Des groupes comme le REPAS de Granby et le PAL de Verdun ont fait de même.

La participation des groupes membres associés représente encore un défi pour adapter nos campagnes à des groupes pour qui la lutte pour le droit au logement est importante mais ne se situe pas toujours au coeur des activités.

« 20 ans : toujours au Front ! »

Les activités marquant notre 20^e anniversaire ont été des succès importants.

La publication de l'historique a demandé une somme importante d'énergies. Il y a eu une bonne participation à son lancement, vingt ans jour pour jour après la naissance du FRAPRU, le 22 octobre, et plus de 600 exemplaires ont été vendus, ce qui est considérable.

Le spectacle-fête à l'Union française a aussi été une réussite, avec la présence de plus de 300 personnes dont un bon nombre provenait des groupes membres.

Le Frapru frappe encore !

Pour une quatrième année consécutive, le nombre de groupes (non-membres) abonnés à notre bulletin est à la hausse. Ce réseau permet de garder le contact avec ces groupes, de leur faire connaître l'évolution de notre lutte et a, une fois de plus, constitué un bon bassin pour aller chercher des appuis dans des endroits où il n'y a pas de travail local en faveur du logement social.

Courriel et site web

L'utilisation de l'autoroute électronique s'est développée tant à la permanence que dans les groupes membres. Le courrier électronique permet par exemple aux groupes de reprendre plus facilement les lettres-type et les communiqués.

Notre site web continue à être alimenté de façon régulière et constitue un site de référence pour ce qui touche les conditions de logement.